

## Bilan 2012 - chiffres clés

### Le Marché du travail et les politiques de l'emploi (Guadeloupe et Îles du Nord)

En 2012, le marché du travail évolue dans la continuité d'avec 2011. La Demande d'Emploi en Fin de Mois (DEFM de catégorie A) augmente de 4,6%. Les seniors contribuent toujours majoritairement à la hausse (+15,2%), tandis que les jeunes voient leur nombre augmenter dans la moyenne (+4,7%). Seuls les 25-49 ans sont relativement épargnés (+1,4%). La demande d'emploi de longue durée (un an et plus) augmente dans la moyenne mais celle de très longue durée (deux ans et plus) augmente plus rapidement.

7 365 contrats aidés ont été signés en Guadeloupe en 2012. La grande majorité a été signée dans le secteur non marchand. Le CUI-CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) est le premier contrat aidé signé en Guadeloupe.

Fin 2012, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A s'établit à 59 545 en données brutes. Il augmente de 4,6% (2 619 inscrits de plus) par rapport à fin 2011. Les seniors (50 ans et plus) sont encore les plus touchés. Leur nombre croît de 15,2% en 2012 après +18,8% en 2011, ce qui fait 1 707 seniors inscrits supplémentaires sur un an. Les jeunes de moins de 25 ans voient quant à eux leur situation se détériorer un peu moins qu'en 2011. La demande d'emploi « jeune » augmente dans « la moyenne » (+4,7 % de hausse après +6,2% en 2011). Les demandeurs âgés de 25 à 49 ans - 64,8% des demandeurs en catégorie A - enregistrent une progression de 1,4% de leur effectif sur un an, soit 548 adultes de plus.

#### Demandeurs d'emploi de Catégorie A

	2012	Evol2012/2011	2011	Evol2011/2010
DEFM A	59 545	4,6%	56 926	6,3%
Femmes	34 317	4,4%	32 873	6,1%
Jeunes -25ans	8 043	4,7%	7 679	6,2%
Seniors 50ans et +	12 926	15,2%	11 219	18,8%

Source : Dares Nostra, Pôle emploi, traitement ESE, données brutes

Le constat de hausse est le même pour les demandeurs d'emploi de catégories ABC. Fin décembre 2012, leur nombre s'établit à 66 766 en données brutes en augmentation de 5,3% par rapport à fin 2011 (3 345 inscrits de plus).

#### Demandeurs d'emploi de Catégories ABC

	2012	Evol2012/2011	2011	Evol2011/2010
DEFM ABC	66 766	5,3%	63 421	6,4%
Femmes	39 163	5,2%	37 212	6,2%
Jeunes -25ans	8 855	5,5%	8 396	7,1%
Seniors 50ans et +	14 292	16,0%	12 320	18,7%
DELD	36 022	5,8%	34 050	12,4%
Jeunes DELD	2 474	7,5%	2 301	13,0%
Femmes DELD	21 570	5,5%	20 441	11,4%
DELD 2ans et plus	22 756	10,7%	20 563	12,8%

Source : Dares Nostra, Pôle emploi, traitement ESE, données brutes

70 553 demandeurs sont inscrits à Pôle emploi fin 2012 (DEFM de catégories ABCDE), soit +4,6%. Les catégories D et E ont par contre encore connu une baisse en 2012 (-6,1 % à 3 787 demandes). La catégorie E perd 26,9 % alors que les demandes en catégorie D augmentent.

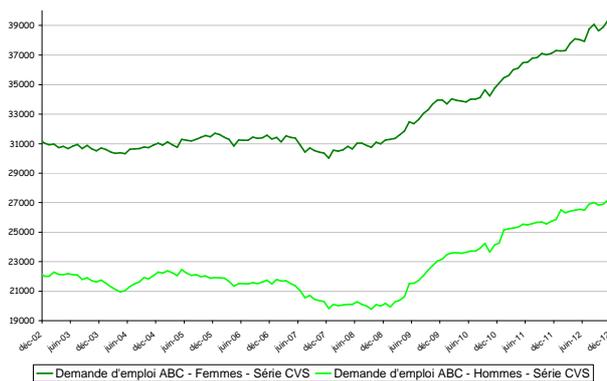
#### Toujours plus de demandeurs d'emploi à Pôle emploi



Source : Dares Nostra, Pôle emploi, traitement ESE

En 2012, la part des femmes dans la DEFM ABC est stable par rapport à 2011 et demeure toujours largement majoritaire à 58,7%.

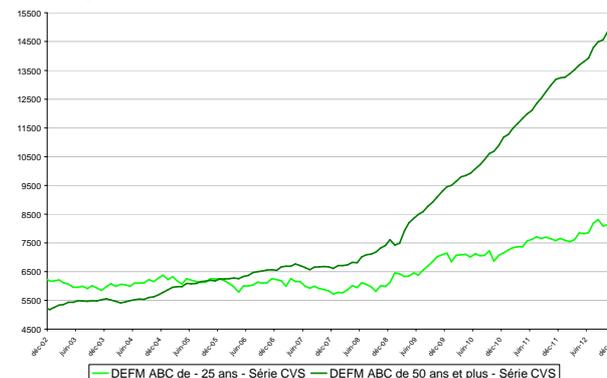
#### 58,7% des demandeurs d'emploi de catégories ABC sont des femmes



Source : Dares Nostra, Pôle emploi, traitement ESE

La situation des demandeurs seniors est celle qui se dégrade encore le plus en 2012. Parmi les 14 292 demandes seniors, la part des femmes augmente légèrement à 55,8% fin 2012 (55,5% un an plus tôt). 68,2% des demandeurs seniors sont inscrits depuis un an ou plus (+1,7 point sur un an). Parmi eux, les femmes représentent 57,2% (-0,2 point sur un an).

#### Une dégradation rapide et continue pour les seniors

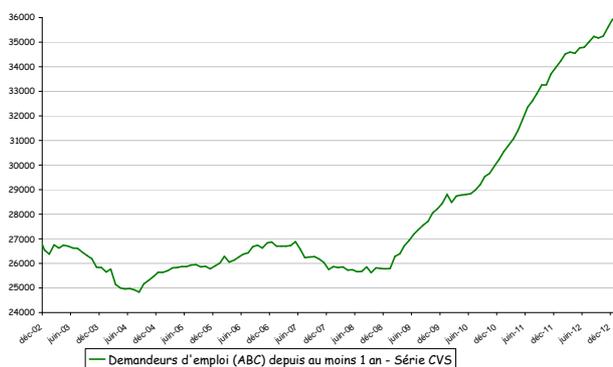


Source : Dares Nostra, Pôle emploi, traitement ESE

La demande d'emploi de longue durée (DELD), augmente de 5,8% en 2012 après +12,4% en 2011. 36 022 demandeurs ABC ont ainsi un an ou plus d'ancienneté d'inscription à Pôle emploi (+1972). La part des demandeurs d'emploi de longue durée s'établit ainsi à 54,0% en 2012 (+0,3 point) dans un contexte de hausse des flux d'entrée-sortie à Pôle emploi en 2012.

La demande d'emploi de très longue durée (ancienneté d'inscription de deux ans et plus) est aussi en forte hausse de 10,7% et concerne 22 756 demandes. 14 971 demandeurs sont inscrits à Pôle emploi sans discontinuité depuis trois ans ou plus (+1372). Les femmes sont également surreprésentées pour les durées d'inscription les plus longues à Pôle emploi (62,6% des inscrits de trois ans et plus).

### La demande d'emploi de longue durée augmente toujours fortement



Source : Dares Nostra, Pôle emploi, traitement ESE

### Structures de la demande d'emploi de Catégories ABC

	2012	2011	2010
%femmes/defm	58,7%	58,7%	58,8%
%jeunes/defm	13,3%	13,2%	13,2%
%seniors/defm	21,4%	19,4%	17,4%
%DELD/defm	54,0%	53,7%	50,8%
%jeunesDELD/jeunes	27,9%	27,4%	26,0%
%femmesDELD/DELD	59,9%	60,0%	60,6%
%DELD 2ans et+/DELD	63,2%	60,4%	60,2%

Source : Dares Nostra, Pôle emploi, traitement ESE, données brutes

Certaines caractéristiques de la DEFM Guadeloupéenne perdurent avec les années. Les femmes sont toujours surreprésentées même si leur part est stable en 2012. Les demandeurs de longue durée (DELD) le sont aussi et représentent désormais bien plus de la moitié de la demande d'emploi. Quel que soit le public considéré (femmes, jeunes, seniors), les DELD sont toujours largement surreprésentés dans la demande d'emploi en comparaison à l'hexagone. Les seniors connaissent une montée ininterrompue des inscrits à Pôle emploi depuis plusieurs années. Mais depuis début 2008, le nombre de seniors inscrits augmente très rapidement, un fait qui perdure en 2012. Depuis 2008, le nombre de demandes « seniors » a plus que doublé. La part des seniors est passée de 11,8 à 21,4% de la demande d'emploi ABC totale.

### Les fins de contrat ou de mission d'intérim et les premières entrées : principales causes d'inscription identifiées à Pôle emploi

En 2012, le flux des inscriptions à Pôle emploi s'est élevé à 63 165, en hausse de 2,4%, au delà des 60 000 inscriptions pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive. Le motif pour fin de contrat ou de mission d'intérim demeure la première cause d'inscription identifiée à Pôle Emploi et augmente de 2,9% après une quasi-stabilité en 2011 (+0,3%). Le second motif « 1<sup>ère</sup> entrée » diminue de 3,0% après un -19,5% en 2011. Le troisième motif « reprise d'activité après interruption » augmente nettement (+9,8%) après une hausse nettement moindre en 2011. Licenciements économiques et démissions sont également en hausse en 2012, ce qui n'est pas le cas des autres licenciements.

#### Hausse de 2,4% des inscriptions

MOTIFS D'INSCRIPTION (DEE ABC)	2012	Evol2012/2011	2011	Evol2011/2010
Licenciement écon. + PAP anticipé	1 905	4,7%	1 820	-0,7%
Autre licenciement	2 459	-4,1%	2 564	-7,9%
Démission	1 374	4,2%	1 319	-15,6%
Fin de contrat ou de mission d'intérim	11 918	2,9%	11 581	0,3%
Reprise d'activité après interruption	3 657	9,8%	3 331	3,4%
1 <sup>ère</sup> entrée	7 206	-3,0%	7 432	-19,5%
Autres cas	34 646	3,0%	33 624	-0,8%
<b>Total</b>	<b>63 165</b>	<b>2,4%</b>	<b>61 671</b>	<b>-3,7%</b>

Source : Dares Nostra, Pôle emploi, traitement ESE, données brutes

#### Les sorties en hausse à Pôle Emploi

En 2012, les sorties augmentent de 3,5% d'une année sur l'autre pour s'établir à 59 767. Les absences au contrôle constituent près de sept sorties sur dix et rendent, de part leur importance, difficile une analyse précise des causes de sortie de Pôle Emploi. Les sorties sont en hausse pour tous les motifs sauf pour les « Arrêt de recherche » (-10,5%) et les reprises d'emploi (-6,6%).

#### 3,5% de hausse des sorties

MOTIFS DE SORTIE (DES ABC)	2012	Evol2012/2011	2011	Evol2011/2010
Reprise emploi	5064	-6,6%	5 421	-6,2%
Entrée en stage	3216	74,6%	1 842	-28,1%
Arrêt de recherche	1542	-10,5%	1 723	31,1%
Radiation administrative	1565	15,5%	1 355	89,5%
Absence au contrôle	40276	1,4%	39 708	-9,2%
Changement d'ALE	2771	1,2%	2 738	6,3%
Autres cas de sortie	5333	7,9%	4 942	-1,1%
<b>Total</b>	<b>59767</b>	<b>3,5%</b>	<b>57 729</b>	<b>-6,4%</b>

Source : Dares Nostra, Pôle emploi, traitement ESE, données brutes

#### Les offres enregistrées à nouveau en baisse

Le nombre d'offres d'emploi recueillies par Pôle emploi diminue de 11,3% après une baisse de 6,8% en 2011. Les deux principaux contrats (contrat « normal » et contrat « aidé ») sont en baisse (respectivement de -1,7% et -17,5%). Les contrats en alternance sont en baisse également (-2,0%) mais l'effectif est faible. Les contrats « autres » sont en forte baisse (-65,6%).

#### 11,3% d'offres d'emploi en moins

Offres d'Emploi Enregistrées	2012	Evol2012/2011	2011	Evol2011/2010
Contrat "normal"	8 036	-1,7%	8 179	-0,3%
Contrat "aidé"	3 539	-17,5%	4 292	-13,4%
Contrat en alternance	201	-2,0%	205	53,0%
Autres	342	-65,6%	993	-27,7%
<b>Total</b>	<b>12 118</b>	<b>-11,3%</b>	<b>13 669</b>	<b>-6,8%</b>

Source : Dares Nostra, Pôle emploi, traitement ESE, données brutes

## LES DISPOSITIFS D'AIDE ET DE SOUTIEN A L'EMPLOI EN 2012

La mise en œuvre des politiques de l'emploi est du ressort conjoint de l'Etat, de la Collectivité Régionale et du Conseil Général.

La situation du marché du travail constatée au cours de l'année 2012 ne s'est pas améliorée. Les créations d'emploi dans le secteur productif n'ont pas été suffisantes pour faire reculer la demande d'emploi même avec l'appui des dispositifs d'aide à l'emploi. Et Pourtant, toutes les mesures d'aide ont augmenté par rapport à l'année 2011 y compris le contrat d'apprentissage. En effet, pour ce dernier, 806 nouveaux contrats ont été comptabilisés soit une progression de 5,3 % par rapport à l'année précédente. Le nombre d'apprentis est toutefois en dessous du niveau du millier de bénéficiaires. Les autres contrats du secteur marchand ont connu une hausse soutenue particulièrement pour le contrat de professionnalisation. Son nombre a augmenté de 67,8 % (soit 521 contrats de plus) par rapport à l'année 2011. C'est le meilleur niveau obtenu depuis le démarrage du dispositif en 2005. Quant au contrat CUI-CAE-Dom (Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accès à l'Emploi dans les Dom), son nombre de 655 contrats a également augmenté de 47,9 % entre 2011 et 2012. Au total avec ces trois dispositifs, le secteur marchand a enregistré 2 751 contrats aidés soit une croissance de 38,2% par rapport l'an passé.

En parallèle, le nombre de contrats aidés du secteur non marchand s'est accru nettement par rapport à l'année précédente. Depuis 2011, il n'existe plus qu'un seul contrat non marchand : le Contrat Unique d'Insertion (CUI). Il s'inspire du Contrat d'Accompagnement de l'Emploi (CAE). En 2012, le dispositif CUI non marchand a enregistré 594 contrats de plus qu'en 2011 soit une progression de 14,8% sur la période.

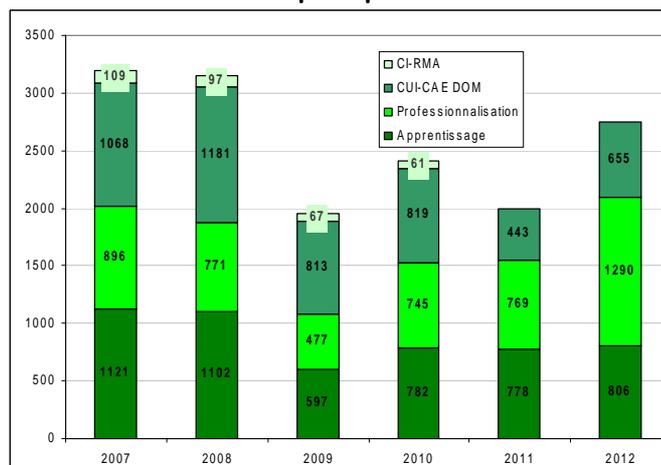
Les associations et établissements publics d'enseignement sont les principaux utilisateurs des contrats aidés non marchands. Les communes n'emploient désormais plus qu'un petit nombre de contrats. Les femmes sont largement majoritaires quelque soit la structure d'accueil hormis dans la rubrique « Autres » qui regroupe les autres établissements publics et les groupements d'employeurs.

Depuis novembre 2012, les emplois d'avenir sont en vigueur. La Guadeloupe y compris les Îles du Nord a enregistré une douzaine de contrats dans le secteur non marchand et aucun dans le marchand.

Il existe d'autres mesures de la politique de l'emploi, celles citées s'adressent en partie aux jeunes et aux bénéficiaires de minimas sociaux. Le dispositif ACCRE, qui concerne les créateurs d'entreprises et d'activités, poursuit son recul enregistré depuis deux ans (-9,4 % entre 2011 et 2012). En revanche, la mesure NACRE repart en augmentation de 8,3 % sur un an. Tandis que le dispositif PIJ Création se replie sensiblement de 18,8 % sur de faibles niveaux. Le PIJ mobilité a été supprimé et remplacé par l'Allocation Complémentaire de Mobilité (ACM). 1 400 jeunes en ont bénéficié en 2011 et 870 en 2012. Le nombre de jeunes en parcours CIVIS est en légère hausse de 1,0 % en 2012 mais les possibilités d'insertion vers l'emploi durable demeurent faibles. A peine 4 % des jeunes sortants du Civis ont bénéficié d'un emploi de plus de six mois.

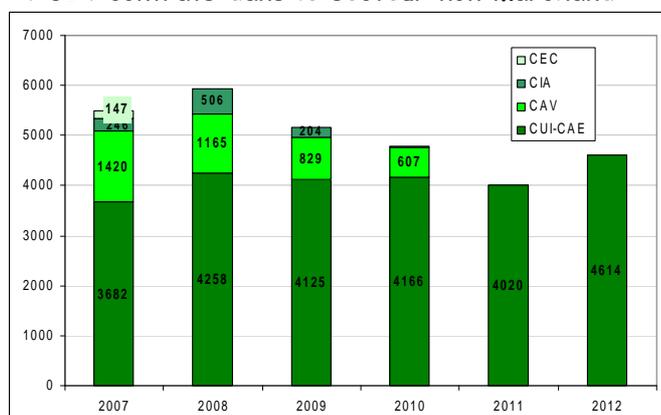
## Les contrats conclus en 2012

2 751 contrats dans le secteur marchand, 692 contrats de plus qu'en 2011



Source : Dares, DIECCTE, Mission locale, ASP

4 614 contrats dans le secteur non marchand



Source : Dares, DIECCTE, Mission locale, ASP

### Structures d'accueil des bénéficiaires en emploi aidé dans le secteur non marchand (CUI-CAE)

Structures d'accueil	Structure	part homme	part femme
Commune + EPCI	9,6%	38,5%	61,5%
Association - Fondation	61,2%	45,0%	55,0%
Ets public d'enseignement	26,2%	16,5%	83,5%
Autres	3,0%	52,0%	48,0%
TOTAL	100,0%	37,1%	62,9%

Source : Dares

### D'autres dispositifs d'aide

Mesures	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Evol 2012/2011
ACCRE (Aide au Chômeur Créateur ou Repreneur d'Entreprise)	470	955	923	1 356	1 268	1 149	-9,4%
NACRE (Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise)			287	479	424	459	8,3%
PIJ (Projet Initiative Jeune) - Création d'entreprise	285	195	96	123	128	104	-18,8%
PIJ (Projet Initiative Jeune) - Aide à la Mobilité	777	726	1 111	1 192			
CIVIS	1 735	2 139	2 001	1 868	1 778	1 796	1,0%
Allocation de Retour à l'Activité	231	160	70	91			

Source : Dares, DIECCTE, Mission locale, ASP, Urssaf

## DES DISPOSITIFS DE L'EMPLOI, POUR QUEL PUBLIC ?

### CUI-CAE DOM

#### (Contrat d'Accès à l'Emploi)

Les publics concernés sont les demandeurs d'emploi d'au moins un an, les bénéficiaires du RMI et de l'ASS, les travailleurs reconnus handicapés, certains jeunes de 18 à 25 ans non diplômés, les jeunes dont le contrat emploi jeune prend fin avant le 1/01/2008, les demandeurs d'emploi de longue durée de plus de 50 ans.

### Contrat d'apprentissage

Il s'agit d'un contrat destiné aux jeunes de 16 à 25 ans (voire plus dans certaines conditions) permettant une meilleure insertion professionnelle en alternant des périodes de formation en entreprise et des périodes en Centre de Formation des Apprentis (CFA).

### Contrat de professionnalisation

Ce contrat s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. L'objectif est de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser l'insertion ou la réinsertion de ces publics.

### CI-RMA

#### (Contrat d'Insertion – Revenu Minimum d'Activité)

Ce contrat s'adresse aux personnes percevant un ou plusieurs minima sociaux (RMI, ASS, API, AAH) ou à leurs ayants droit. Les employeurs bénéficiaires relèvent du secteur privé avec quelques restrictions. Ce contrat vise à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi marchand des bénéficiaires de minima sociaux. Supprimé et remplacé par le CUI-CAE Dom en 2011.

### CIA

#### (Contrat d'insertion par l'Activité)

Contrat réservé aux allocataires du RMI et à leurs conjoints. Supprimé et remplacé par le CUI-CAE en 2011.

### CUI-CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi)

Il s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Selon l'arrêté fixé par le Préfet, ce contrat vise l'ensemble des demandeurs d'emploi ayant au moins 6 mois d'ancienneté d'inscription. Mais également aux demandeurs d'emploi de 50 ans et +, jeunes sans diplôme, personnes en chantiers d'insertion, les sortants de prison.

### CAV (contrat d'Avenir)

Le contrat d'avenir s'adresse aux bénéficiaires du RMI, de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), de l'allocation de parent isolé (API) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Il n'est pas nécessaire d'être inscrit à Pôle emploi pour pouvoir conclure un tel contrat. Supprimé en 2011 et remplacé par le CUI-CAE.

### PIJ (Projet Initiative Jeune)

S'adresse aux jeunes de moins de 31 ans ou ayant terminé un contrat emploi jeune depuis moins de trois mois afin de les aider à réaliser un projet professionnel relatif à la création d'entreprise ou à la mobilité. Supprimé au cours de l'année 2011 pour le volet mobilité et remplacé par l'Allocation Complémentaire de Mobilité (ACM).

### CIVIS (Contrat d'Insertion dans la vie sociale)

L'ensemble des mesures ci-dessus est mobilisable. Il s'agit d'un droit à l'accompagnement vers l'emploi durable pour les jeunes de 16 à 25 ans sans qualification ou maximum bac +2 non validé ou qui ont été inscrits comme demandeurs d'emploi de plus de 12 mois au cours des 18 derniers mois.

### ARA (Allocation de Retour à l'Activité)

Cette allocation s'adresse aux bénéficiaires du RMI, de l'Allocation de Parent Isolé (API) et de l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS). Supprimé en 2011.

### ACCRE (Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise)

C'est une mesure d'appui à l'initiative économique gérée par le ministère en charge de l'Emploi au bénéfice de demandeurs d'emploi, salariés licenciés, jeunes, personnes en difficulté... Ce dispositif vise à faciliter tant la structuration des projets de création ou de reprise d'entreprise que le développement des activités ainsi créées, sous forme individuelle ou en société. L'ACCRE consiste en une exonération de cotisations sociales permettant le maintien, pour une durée déterminée, de certains minima sociaux.

### NACRE (Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise)

Ce dispositif existe depuis le 1er janvier 2009. Il remplace le dispositif EDEN et celui des chèques conseil. Ce nouveau dispositif vise à proposer au porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise l'accès à un ensemble de services d'appui technique financé notamment par l'État, en vue de l'aider à finaliser son projet et d'optimiser le démarrage et le développement de son activité pendant les trois premières années après l'immatriculation de son entreprise. Cet appui technique peut être complété, en tant que de besoin, par l'octroi d'un prêt à taux zéro NACRE conditionné par l'obtention d'un prêt complémentaire (bancaire ou solidaire) et l'engagement de suivre pendant 3 ans un accompagnement au démarrage et au développement. Les bénéficiaires potentiels sont les mêmes que pour l'ACCRE ; s'y ajoutent les personnes sans emploi ou rencontrant des difficultés pour s'insérer durablement dans l'emploi, pour lesquelles la création ou la reprise d'entreprise est un moyen d'accès, de maintien ou de retour à l'emploi.

### EMPLOI D'AVENIR

Les emplois d'avenir ont été créés par la loi n° 2012-1189 du 26 octobre 2012 afin de proposer des solutions d'emploi aux jeunes sans emploi peu ou pas qualifiés, de leur ouvrir l'accès à une qualification et à une insertion professionnelle durable. Le dispositif ainsi mis en place est organisé autour de trois idées-forces : une action orientée prioritairement vers les jeunes sans diplôme ou peu diplômés ; une logique de parcours, de formation et un accompagnement renforcé ; un effort massif de l'État, à la hauteur des enjeux, avec la programmation de 150 000 emplois d'avenir à l'horizon 2014, dont 100 000 d'ici la fin 2013.

### Définitions des demandeurs d'emploi :

DEFM : Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois

DEFM de catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;

DEFM de catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

DEFM de catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois)

DEFM de catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;

DEFM de catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

DEE : Demandeurs d'Emploi Enregistrés

DES : Demandeurs d'Emploi Sortis

DELD : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis au moins un an.

ISSN : 1969 - 3060  
Dépôt légal : mars 2013

Rédaction DIECCTE Guadeloupe, service ESE (Etudes, Statistiques, Evaluation)  
Tél. : 05.90.80.50.38 – 05.90.80.50.63 Courriel : dd-971.statistiques@dd-971.dieccte.gouv.fr



MINISTÈRE  
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,  
DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
ET DU DIALOGUE SOCIAL